



TARIFS DE LOCATION

SOMMAIRE

SONORISATION	3
ÉCLAIRAGE.....	6
MATERIEL ÉLECTRIQUE	8
VIDÉO	9
STRUCTURE.....	9
DIVERS	9
PACK	10
COEFFICIENT DE REDUCTION	11
CONTACT	12
CONDITION GENERALES DE LOCATION	13
CONDITION GENERALES DE PRESTATION.....	14



CONSOLES

BEHRINGER XENYX X1622USB

30€

16 canaux, 4 entrées micro avec alimentation fantôme 48 Volts, filtre coupe-bas 75 Hz, compresseur, égaliseur 3 bandes avec médiums paramétriques et insert, 4 entrées stéréo, Égaliseur 3 bandes, LED de crête et interrupteur de Mute sur tous les canaux, Multi-effets interne 24 bits avec 16 pré-réglages, 2 sous-groupes avec sorties individuelles, 2 départs auxiliaire (1 pré/post commutable, 1 post)

SOUNDCRAFT EPM6

25€

6 canaux mono, 2 canaux stéréo, Égaliseur 3 bandes avec médiums paramétriques, Insert par canal, 2 départs auxiliaires pré/post commutables, Sortie G/D et Monitor, Alimentation fantôme 48 V

SOUNDCRAFT Spirit Folio 10/2

20€

6 canaux mono (Jack 6,35mm/XLR) dotés d'un égaliseur 4 bandes, 2 canaux stéréo (2xJack 6,35mm) dotés d'un égaliseur 2 bandes, 2 sorties auxiliaires (Jack 6,35mm), Double fader pour le mix total, Gain post-mix pour les enceintes et casques, Prise casque et 2 sorties enceintes (2xJack 6,35mm), Sortie supplémentaire pour compresseur (Jack 6,35mm), Sortie supplémentaire pour un retour (Jack 6,35mm)

NUMARK M101

20€

2 entrées phonos RCA, 2 lignes RCA, 1 micro en Jack 6,35mm, égalisation des graves et des aigus par voie, sortie Master en RCA, sortie casque en Jack 6,35mm

BEHRINGER XENYX X802

15€

8 canaux, 2 entrées micro avec alimentation fantôme 48 Volts, filtre coupe-bas 75 Hz, compresseur, égaliseur 2 bandes, 2 entrées stéréo, Égaliseur 2 bandes, LED de crête, Mix out 2 jack 6,35mm

CONTROLEUR DJ

NUMARK NDX500

35€

Platine/contrôleur pouvant être mappé pour SERATO DJ. Lecteur de médias CD/USB ou fonctionne comme interface audio USB et contrôleur, avec fonction scratch

MICROS HF

TONOR TW820

15€

Pack 2 Micro sans fil + Récepteur UHF - 2 sorties XLR + 1 jack 6,35

THE T-BONE FREEU HT 863

15€

1 sorties XLR + 1 jack 6,35

SHURE BLX24/SM58

60€

Ensemble émetteur et récepteur, Micro dynamique de chant, capsule cardioïde, 1 sorties XLR + 1 jack 6,35, gamme de fréquence M17

SENNHEISER SKM100/EW100

50€

Ensemble émetteur et récepteur, Micro dynamique de chant, capsule cardioïde, 1 sorties XLR + 1 jack 6,35

SENNHEISER SKM35/XS WIRELESS EM10

40€

Ensemble émetteur et récepteur, Micro dynamique de chant, capsule cardioïde, 1 sorties XLR + 1 jack 6,35

MICROS FILAIRES

SHURE SM58

10€

Micro dynamique de chant, capsule cardioïde

SHURE SM57 Micro dynamique polyvalent, capsule cardioïde (pour sonoriser des instrument)	10€
AKG D88S Micro dynamique de chant, capsule super cardioïde	10€
SDMP40 CR Micro "tête de mort" chromé, micro de chant dynamique, XLR	5€
GEMINI DJM-2 Micro dynamique de chant, capsule cardioïde	3€
KOOL SOUND KTV-10 Micro dynamique de chant, capsule cardioïde	3€
Bonnette Micros universelle Réduit l'effet du souffle ou du vent en extérieur	1€

CASQUES

AKG K72 Câble 3m, connectique jack 3,5 + adaptateur 6,35	10€
Beats Pro by Dr Dre Câble 1,8m, connectique jack 3,5 + adaptateur 6,35	15€

PIEDS

Pied de micro K&M Longueur standard + grande perche	5€
Pied de micro K&M Longueur standard	5€
Pied de micro table Pied de micro table	5€
Barrette de couplage K&M Barrette de couplage pour 2 micros	2€
Pied d'enceintes K&M	7€
Pied d'enceintes BOSE	7€

ENCEINTES ACTIVES

Gemini GX350 Enceinte amplifiée 200W RMS, 380W crête, 2 entrées, 1 mic (jack 6,35mm et XLR), 1 LINE IN (RCA et XLR), 1 LINE OUT (Jack 6,35 et XLR)	25€
DB tech cromo 12" 350w Enceinte amplifiée 350W RMS, 600W crête, 1 entrée, 1 mic (XLR), 1 INPUT (JACK 6,35mm)	25€

BEHRINGER EUROLIVE B112D

35€

Enceinte large bande active 2 voies 12" + 1,35", Puissance : 1000 Watt crête, Prêt à l'emploi pour l'article BEHRINGER Digital Wireless System, Mixeur 2 canaux intégré avec niveau micro ou ligne commutable, Contrôle du volume et LED d'état et de crête, EQ 2 bandes et DSP, Contrôle et protection de l'enceinte, 2 entrées (sur prise hybride XLR/JACK6,35mm), 1 sortie (XLR)

BEHRINGER B1500XP

50€

Caisson de basse actif 15", 3000W crête, Equipé d'un filtre de fréquence et d'un réglage des fréquences graves

YAMAHA DBR15

50€

Enceinte amplifiée 2 voies, équipée d'un Woofer de 15" et d'un haut-parleur HF de 1.4". Son amplificateur de Class D délivre une puissance dynamique de 1000 Watts. Avec un son haute définition, un mixeur 2 canaux intégré, un DSP 48 bits et filtrage FIR-X

ENCEINTES PASSIVES + AMPLIFICATEUR

APG DX12

35€

Deux voies coaxiales 12"+ 1", filtrage passif, 400W RMS, 1600W crête, 8 ohms, connectique SPEAKON x2

AUDIOPOLE Climax 1500

25€

Amplificateur 2 canaux analogiques

RECEPTEURS BLUETOOTH

RECEPTEUR/EMETTEUR AUDIO BLUETOOTH

5€

Entrée et sortie jack 3,5mm, alimentation micro USB

RECEPTEUR AUDIO BLUETOOTH FOCAL

10€

Sortie RCA Mâle, alimentation secteur

D.I.

BSS AUDIO AR-133 Active

10€

Boîte de direct active, Alimentation par pile ou alimentation fantôme, Entrées sur XLR et Jack 6,3 mm, Sortie sur XLR, Sortie Link sur Jack 6,3 mm, Sorties avec isolation galvanique, Interrupteur de masse, Pad atténuateur -20 / -40 dB

Radial Engineering Pro AV2

15€

Boîtier direct stéréo passif, 2x entrées jack 6,3 mm pour instruments, Entrées mini-jack et RCA pour appareils grand public (-10 dB), 2x sorties symétriques XLR

ROLLS MS20C

10€

Divise l'entrée XLR symétrique ou l'entrée 1/8" en deux entrées XLR symétriques, Combine deux signaux XLR symétriques en une seule sortie XLR (REMARQUE : ne transmettra l'alimentation fantôme qu'à un seul microphone), Un signal est isolé de l'autre par transformateur, Interrupteur Ground Lift pour l'élimination du bruit

INTERFACES AUDIO/PC

NOVATION LAUNCHPAD MK2 ABLETON LIVE

10€

Contrôleur Midi, 64 pads RGB, connexion USB

BEHRINGER UMC404HD

20€

Interface audio MIDI USB 2.0, Avec pré-amplis micro MIDAS, Résolution: 24 bit / 192 kHz, 4x entrées combo XLR / jack 6,3 mm avec pad atténuateur commutable et affichage du niveau et crête à LED, 4x sorties asymétriques ligne jack 6,3 mm / RCA (2x L / R), Sortie principale XLR / jack TRS, 4x inserts jack 6,3 mm, Entrée et sortie MIDI, Alimentation fantôme 48V (pour canaux 1-4), Sortie casque stéréo, jack 6,3 mm, Port USB, Connecteur d'alimentation, Monitoring direct sans latence, Compatible WIN XP et MAC OSX ou supérieur

CABLAGE AUDIO

CABLE AUDIO TOUTES TAILLES (unité)

1€

ECLAIRAGE

PROJECTEURS LED

Stairville LED Flood Panel 150 40° RGB

150 LEDs RGB, Mode Automatique / Détection sonore / DMX

10€

Stairville Wild Wash 132 LED Cwhite

4 effets, Fluter, Wall Wash, Blinder, Strobe, 132 LEDs blanches, blanc froid, Mode Automatique / Détection sonore / DMX

10€

Showtec LED Light Bar 8 RGB

1m, 240 LEDs RGB, Mode Automatique / Détection sonore / DMX

15€

VIUGREUM VBL1004 UV

Lumière UV sur interrupteur, led 6x3w (non pilotable)

2€

VIUGREUM UV

Lumière UV sur interrupteur, led 9x3w (non pilotable)

2€

AFX PARLED615 RGBW

Projecteur 6 led de 15w RGBW, Mode Automatique / Détection sonore / DMX

15€

ZQ01137 UV+RGB LED Stage Light

PAR LED RGB + UV 18 LED de 10W, Mode Automatique / Détection sonore / DMX

10€

PROJECTEURS ASSERVIS LED

Aonco DMX512 Moving Head LEDs

Lyre 50W led, 8 gobos, 7 couleur + rainbow, Mode Automatique / Détection sonore / DMX

15€

BoomTone DJ - Froggy LED RGBW

Mini Lyre BEAM à LED RGBW 10W, DMX, Mode Automatique / Détection sonore / DMX

10€

LAZERS

BoomToneDJ NANOFLY 110 RG

Mini laser lucioles scintillantes rouges et vertes avec mouvement (non pilotable)

5€

BoomToneDJ NANOFLY 110 RG12

Mini laser rouge et vert, 12 GOBOS (non pilotable)

5€

BoomToneDJ KUB50 Green

Laser d'animation vert, 25 programmes intégrés : effets tunnel, faux plafonds... Mode Automatique / Détection sonore / DMX

10€

BoomToneDJ KUB200 RED

Laser d'animation rouge, 25 programmes intégrés : effets tunnel, faux plafonds... Mode Automatique / Détection sonore / DMX

10€

PROJECTEURS EFFETS SPÉCIAUX

Algam Lighting FLORIDA BAR II

60€

2 PAR LED RGB, 2 projecteurs d'effets Derby, un Laser RG et un effet strob assuré par 4 LED blanches, Mode Automatique / Détection sonore / DMX

Power Lighting METEOR VIII

25€

Jeux de lumière 4-en-1 : Multi-faisceaux, Wash, Strobe, Laser multipoints Rouge et Vert, Mode Automatique / Détection sonore / DMX

AFX MUSHROOM PRO LED

20€

5 led de 10W RGBAW (rouge, vert, bleu, ambre, blanc), Mode Automatique / Détection sonore / DMX

Kit double tube néon lumière noire

10€

Kit double coque qui se détache, avec un néon sur chaque coque, croisillon sur chaque coque pour maintenir à l'horizontal

CONTRÔLE PC / DMX

Adaptateurs DMX sans fil

30€

Adaptateurs DMX sans fil (1 émetteur + 4 récepteurs)

PC de Contrôle

50€

Ecran 24" + Mini PC + Clavier/souris + Logiciel FREESTYLER + Câble

Akai APC Mini MK2

10€

Pad de contrôle Akai APC Mini MK2

Interface USB DMX

5€

Interface USB DMX

LIXADA 192 canaux DMX512

10€

Console 192 canaux DMX512

CÂBLES XLR / DMX

CABLE XLR TOUTES TAILLES (unité)

1€

MATERIEL ELECTRIQUE

ARMOIRES ELECTRIQUES

ARMOIRE 32A TETRA

Prise 32A HYPRA, distribution 6 x PC 16A mono

60€

LOGETTE 32A TETRA

Prise 32A HYPRA, recopie 32A HYPRA, 3 x 16A (2 pc16 + 1 hypra 16)

25€

PROLONGATEURS ELECTRIQUES

Prolongateurs mono (pièce) :

De 1 à 5m

1€

De 6 à 10m

2€

De 11 à 15m

3€

De 16 à 20m

4€

Plus de 20m

5€

Multiprise

Biplite

2€

Multiprise (x3, x4, x5)

3€

Prolongateurs TETRA 32A HYPRA (pièce) :

10m

5€

15m

6€

20m

8€

30m

12€

50m

20€

Adaptateurs

MONO HYPRA 16A à PC 16A

1€

MONO HYPRA 16A à 4 x PC 16A

1€

TETRA HYPRA mâle 32A à 32A femelle PLEXO (domestique)

3€

TETRA 32A PLEXO mâle à HYPRA 32A femelle

3€

TETRA Eclaté 32A femelle

2€

TETRA HYPRA 32A femelle / hypra 16A mâle

3€

VIDEO

Vidéo Projecteur ACER Sortie VGA + adaptateur VGA / HDMI	25€
Adaptateur USB-C/HDMI Adaptateur USB-C/HDMI	3€
Câble long HDMI Câble long HDMI/HDMI	5€
Ecran vidéo projecteur Toile Spéciale photo	20€

STRUCTURES

PORTIQUES

Portique lumière pont de 3m 2 pieds, 2 traverses de 1.5m, hauteur maximum 2.80m	25€
Portique lumière T 1 pied, 1 T, 4 ou 6 éclairage possible, hauteur maximum 2.20m	15€

PRATICABLES

2m x 1m + 4 pied 40cm amovibles	30€
2m x 1m pieds ciseaux	35€

DIVERS

BOOMTONEDJ Machine à bulle Machine à bulle	25€
SDJ HYBRID 900 Machine à fumée, machine à brouillard	35€

PACK

Pack Karaoké

150€

Grâce la location de notre Pack Karaoké Pro, vous pourrez organiser votre propre karaoké

Notre Pack Karaoké contient tout ce dont vous avez besoin pour réaliser votre karaoké !

Système de Sonorisation de 1x200W avec son pied

Une table de mixage

2 micros HF et leurs pieds

Un câble pour connecter votre ordinateur à la sono

Un vidéoprojecteur et un écran de projection

2 éclairages PAR LED automatiques

Câbles électriques pour la liaison

(Le pack peut évoluer et être complété à la demande)

Ce qu'il faut ajouter à ce pack pour qu'il fonctionne :

Votre ordinateur, PC ou Mac - Si vous n'avez pas d'ordinateur, nous avons la solution !

Un logiciel de Karaoké professionnel

(Une fois le logiciel téléchargé, vous pourrez ensuite acheter un forfait : 1 mois d'accès aux 27 000 chansons du catalogue pour seulement 7,99€)

C'est aujourd'hui le meilleur moyen d'organiser votre karaoké au meilleur prix !

Pack Conférence / Discours

70€

Une prise de paroles, une conférence, une commémoration, le Pack Conférence / discours est disponible pour ces moments.

Ce pack contient tous le matériel adéquat pour un public de 50 personnes

Système de Sonorisation de 1x200W avec son pied

2 micros HF et leurs pieds

Câbles électriques pour la liaison

(Le pack peut évoluer et être complété à la demande)

Pack Party

170€

Grâce la location de notre Pack soirée dansante, vous pourrez organiser votre propre animation

Notre Pack soirée dansante contient tout ce dont vous avez besoin pour réaliser votre soirée !

Système de Sonorisation 12" de 2x1000W avec leurs pieds et un subwoofer 15" de 3000W

Un module Bluetooth pour connecter votre ordinateur ou téléphone à la sonorisation

Une barre de jeu de lumière avec gestion automatique

(Le pack peut évoluer et être complété à la demande)

LIVRAISON / MONTAGE

LIVRAISON

50€

Dans une limite de 25 km (pour une distance plus longue, adresser une demande de devis)

MONTAGE

Sur devis

Suivant le quantitatif matériel

PRESTATION

GESTION KARAOKE

150€

REGIE SONORISATION/ANIMATION

Sur devis

REGIE GENERALE

Sur devis

COORDINATION TECHNIQUE

Sur devis

COEFFICIENT DE REDUCTION

1 jour	coeff 1
Week-end (vendredi au dimanche)	coeff 1,25
2 jours	coeff 1,5
3 jours	coeff 2
4 jours	coeff 2,3
5 jours	coeff 2,5
6 jours	coeff 2,75
7 jours	coeff 3
8 jours	coeff 3,3
9 jours	coeff 3,7
10 jours	coeff 4
11 jours	coeff 4,2
12 jours	coeff 4,4
13 jours	coeff 4,6
14 jours	coeff 4,8
15 jours	coeff 5
16 jours	coeff 5,2
17 jours	coeff 5,4
18 jours	coeff 5,6
19 jours	coeff 5,8
20 jours	coeff 6
21 jours	coeff 6,2
22 jours	coeff 6,4
23 jours	coeff 6,6
24 jours	coeff 6,8
25 jours	coeff 7
26 jours	coeff 7,2
27 jours	coeff 7,4
28 jours	coeff 7,6
29 jours	coeff 7,8
30 jours	coeff 8
semaine supplémentaire	coeff +1

CONTACT

Guillaume ARCHAMBAULT - Gérant

MAIL : guiloutou69@gmail.com

Tel : 06 63 01 70 54

SIRET : 94044034000013

69440 CHABANIERE (SAINT DIDIER SOUS RIVERIE)

Conditions générales de location

1 - RÉSERVATION

La réservation est effective dès la réception d'un bon de commande ou devis signé et daté Bon pour Accord. Toute commande emporte adhésion sans réserves à nos conditions générales.

2 - ANNULATION

L'acheteur pourra annuler son contrat jusqu'à 7 jours avant la date fixée pour la location. Pour ce faire, il devra adresser à « Guiloutou » une lettre recommandée avec accusé de réception. En cas d'annulation, les acomptes versés restent acquis à « Guiloutou » à titre de dédommagement forfaitaire.

Passé ce délai,

Annulation entre 7 et 3 jours: facturation de 50 % du prix. Annulation entre 3 et 0 jours: facturation de 100 % du prix.

Toutefois, en cas de force majeure indépendante de la volonté de l'acheteur et mettant celui-ci dans l'incapacité d'honorer son contrat, les dédommagements financiers pour annulation pourront être reconsidérés avec accord du vendeur.

3 - RETRAIT DU MATÉRIEL

Une caution égale à la valeur de remplacement à neuf du matériel doit être déposée en garantie à l'enlèvement du matériel. Cette caution librement fixée par « Guiloutou » est versée sous la forme d'un chèque bancaire non remis en banque.

Celle-ci pourra être encaissée par « Guiloutou » dans le cas de non-respect des conditions générales de location. A l'enlèvement, il est procédé à l'identification du locataire. Ce dernier doit produire une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile (particuliers), statuts (associations) et Kbis (société). Les conditions de règlement prévues par le contrat devront être respectées, même en cours de contrat (dans le cas d'une location longue durée) sous peine de rupture de contrat et d'une reprise immédiate des matériels aux frais du locataire.

Sauf accords préalables figurant notamment sur le contrat, le règlement intégral de la location doit être payé au plus tard au retrait du matériel.

4 - RESPONSABILITÉ DU LOCATAIRE

Le locataire, durant la location, est juridiquement responsable du matériel confié, comme s'il en était propriétaire. Il est tenu par conséquent d'en prendre soin et de se prémunir notamment contre les risques de vol (voir chapitre ci-après).

Il sera automatiquement tenu pour responsable de tous les dommages constatés lors de la restitution. Sa responsabilité sera également recherchée en cas de disparition du matériel. Il pourra être poursuivi pour vol ou abus de confiance, jusqu'à la preuve irréfutable juridique de sa non responsabilité dans le cadre des présentes conditions générales.

Toute détérioration constatée dans un délai de 48 heures après la restitution du matériel sera imputable au locataire.

« Guiloutou » pourra établir une facturation payable immédiatement sur la base, soit de la valeur de la réparation à effectuer (si les dommages sont réparables), soit de la valeur totale (état neuf ou valeur de remplacement) du bien loué.

Dans tous les cas, la caution pourra être encaissée et servir de valeur, à valoir sur le montant de ces facturations ou du règlement d'un éventuel solde de location. Dans le cas d'une différence en faveur du locataire, le remboursement pourra s'effectuer dans un délai d'un mois.

5 - RESTITUTION

La date de la restitution est fixée sur le devis de location ou le bon de livraison. Elle devra être obligatoirement respectée sous peine de l'application du chapitre contrainte ci-dessous. Une prolongation de location est possible mais sur accord préalable. Cette prolongation devra faire l'objet d'un avenant au contrat d'origine. Tout frais d'acheminement, pour la restitution du matériel, quelles que soient les circonstances, sera à la charge du locataire.

Le règlement de la prolongation rentrera dans le cadre des conditions générales du contrat d'origine. La non-restitution, même temporaire du matériel loué, dans le cadre du contrat passé, pourra être considérée comme un abus de confiance ou un vol.

6 - CONTRAINTES

Des poursuites judiciaires pourront être entamées dès constatation d'un vol, d'abus de confiance, de non-provision du chèque de règlement ou du chèque de caution si l'encaissement est nécessaire, de vente ou de revente illicite du matériel loué. Dans le cas d'une sous-location, le locataire doit s'assurer que son client s'est engagé à respecter des conditions qui lui permettront de respecter les nôtres. Toute irrégularité concernant tous les éléments contenus dans les présentes conditions, et tout cas d'espèce générant un quelconque incident relatif aux bonnes conditions de la location entraînera automatiquement l'encaissement intégral de la caution de garantie et l'engagement de poursuites judiciaires, notamment dans le cas d'une impossibilité d'encaissement de celle-ci.

La signature du devis "bon pour accord" engage le locataire à l'application des présentes conditions générales.

7 - ASSURANCES

Le locataire s'engage à couvrir sa responsabilité par toutes assurances utiles auprès des compagnies connues et en apporter justification sur demande de « Guiloutou ».

Assurance du matériel pour remplacement en valeur à neuf.

L'assurance doit couvrir notamment les risques de vol, perte ou détérioration quel qu'en soit la cause ou la nature.

Le locataire fait son affaire de tous risques de mise en jeu de sa responsabilité civile, à raison de tout dommage causé par l'utilisation du matériel durant la période où il lui est confié.

8 - CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le locataire déclare avoir parfaitement connaissance des spécifications techniques du matériel loué. Il s'interdit donc toute réclamation fondée sur leur manque de correspondance à l'utilisation envisagée. Quelles que soient les circonstances ayant conduit le locataire à une impossibilité d'exploitation du matériel loué, si le système lors de sa restitution fonctionne normalement, ce dernier devra payer le montant prévu de la location du matériel.

Le locataire est tenu de vérifier avant son départ, qu'il lui a été remis tous les éléments de la location, et notamment les câbles et accessoires dont il a besoin. En aucun cas l'absence d'un raccord de câblage, par exemple, ne pourra remettre en cause le prix de la location.

Le matériel vérifié par « Guiloutou » avant et après la location est présumé en parfait état de fonctionnement même si le locataire n'a pas assisté à l'essai. En cas de restitution de matériel endommagé ou défectueux, le locataire devra rembourser les frais de remise en état ou de remplacement.

Le locataire s'engage à respecter les précautions usuelles pour le transport, la manutention et le montage du matériel loué. Il sera responsable de toute utilisation défectueuse (structure surchargée, usage intensif, non-respect des contraintes techniques, installation en extérieur d'un matériel non prévu pour cela, etc.).

Certains ensembles sont délicats à exploiter par des non-professionnels. « Guiloutou » se réserve le droit de refuser une location sans assistance technique si la compétence du locataire n'est pas reconnue.

Toutes ces conditions d'exercice ayant trait à notre profession, et à l'ensemble de nos activités, ne faisant pas l'objet de conditions particulières dans les textes ci-dessus énoncés, sont régies par la législation en vigueur, et la jurisprudence s'y rapportant. En cas de force majeure (événement imprévisible et irrésistible), « Guiloutou » est libéré de toute obligation envers son client.

9 - TARIFS ET RÈGLEMENTS

Les prix facturés sont ceux du tarif en vigueur le jour de la livraison et ceux inscrits sur le devis signé. Sauf accord préalable, la location sera réglée à réception de facture.

Le délai légal ne doit en aucun cas dépasser 30 jours fin de mois. Conformément à la loi n°92-1442 du 31 décembre 1992, les pénalités de retard de paiement seront calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal. Indemnité forfaitaire de 40 € due au titre des frais de recouvrement.

Pas d'escompte possible en cas de paiement avant l'échéance prévue.

10 - LITIGE

En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Lyon est compétent.

Conditions générales de prestation

1- OBJET

Les conditions générales stipulées ci-après régissent le présent contrat et plus généralement toutes les prestations réalisées par « Guiloutou ».

2- CONTRAT

Toute commande signée par un acheteur ou bon pour accord de devis constitue une vente ferme et implique l'acceptation sans réserve de nos conditions générales.

3- ANNULATION

3.1 L'acheteur pourra annuler son contrat jusqu'à 14 jours avant la date fixée pour la prestation. Pour ce faire, il devra adresser à « Guiloutou » une lettre recommandée avec accusé de réception. En cas d'annulation, les acomptes versés restent acquis à « Guiloutou » à titre de dédommagement forfaitaire.

3.2 Passé ce délai,

Annulation entre 14 et 7 jours: facturation de 30 % du prix. Annulation entre 7 et 3 jours: facturation de 50 % du prix. Annulation entre 3 et 0 jours: facturation de 100 % du prix.

Toutefois, en cas de force majeure indépendante de la volonté de l'acheteur et mettant celui-ci dans l'incapacité d'honorer son contrat, les dédommagements financiers pour annulation pourront être reconsidérés avec accord du vendeur.

4- PRIX / PAIEMENT

4.1 Les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de la prestation, « Guiloutou » se réservant le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans préavis. Le taux de TVA appliqué est celui en vigueur au jour de la facturation.

4.2 Le paiement peut s'effectuer par virement, espèces, chèques bancaires ou postaux à l'ordre de « Guiloutou ». Sauf accord préalable, le règlement sera fractionné de la manière suivante :

un acompte sera versé à la signature du devis, à hauteur de 30%,

le solde sera réglé à la fin de la prestation, soit 70%.

4.3 Le délai légal ne doit en aucun cas dépasser 30 jours fin de mois.

4.4 Conformément à la loi n°92-1442 du 31 décembre 1992, les pénalités de retard de paiement seront calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal. Indemnité forfaitaire de 40 € due au titre des frais de recouvrement.

4.5 Pas d'escompte possible en cas de paiement avant l'échéance prévue.

5- PROPRIÉTÉ

Le matériel étant la propriété de « Guiloutou », il est insaisissable par les tiers et le commanditaire n'a pas le droit de le céder. Il ne doit apporter aucune modification au matériel

6 - OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR

6.1 Le commanditaire doit fournir un plan détaillé du lieu de la prestation au plus tard 8 jours avant la date prévue. Il devra en outre prévoir les branchements électriques NF nécessaires au bon déroulement de la prestation.

6.2 L'acheteur doit aussi prendre toutes les dispositions pour faciliter le montage et le démontage, en laissant le libre accès au personnel habilité par « Guiloutou ».

6.3 L'acheteur doit se préoccuper d'avoir toutes les autorisations nécessaires pour l'utilisation du matériel, et doit utiliser ce matériel conformément à sa destination. « Guiloutou » a un rôle de conseil dans ce but.

6.4 Le commanditaire devra s'assurer que les conditions optimales de sécurité sont réunies pour garantir le bon déroulement de la prestation. Il est seul responsable des dégâts causés au matériel ou par le matériel s'ils n'incombent pas directement au personnel exploitant de l'entreprise « Guiloutou ».

Les conséquences pécuniaires du vol, du vandalisme, des dépravations et des sinistres seront à la charge du commanditaire qui devra souscrire une assurance ou avenant à son contrat s'il le juge utile. En cas de détérioration, le matériel sera facturé au prix du matériel neuf suivant les tarifs en cours.

6.5 Enfin, le commanditaire devra s'il le juge nécessaire contracter une assurance "annulation/intempéries", aucune annulation de la commande n'étant possible sans frais à moins de 3 jours de la prestation. En cas

d'annulation entre 0 et 3 jours même pour cause d'intempéries, la prestation sera facturée dans sa globalité.

7- LITIGE

En cas de litige, le tribunal de commerce de Lyon sera seul compétent.